

ODYNEO FORMATION

CATALOGUE 2024-2025

Formations et programmes
de développement
professionnel continu



Association pour les personnes en situation
de handicap neuromoteur et leur famille

Odynéo Formation est géré par Odynéo, Association
pour les personnes en situation de handicap neuromoteur
et leur famille, dont le siège est situé au
20 boulevard de Balmont à Lyon 9^e.

La direction d'Odynéo Formation
est assurée par Valérie Löchen, Directrice Générale

Assistée par Nicole PATENOTTE
Tél. 04 72 52 13 53
nicole.patenotte@odyneo.fr

Odynéo Formation est un organisme de formation
déclaré sous le numéro 82690270269
SIRET : 77564325700071 - Code APE : 8891B

Les locaux d'Odynéo Formation sont situés au 106 rue Jean Fournier - 69009 Lyon

E-mail : odyneo-formation@odyneo.fr

Odynéo Formation accompagne les établissements et services médico-sociaux et leurs professionnels, aussi bien internes à Odynéo qu'extérieurs, à répondre aux besoins des populations accompagnées et à s'adapter aux différents enjeux et évolutions de l'environnement.

Nous nous adressons aux professionnels des établissements et services médico-sociaux (éducatifs, soignants, cadres, administratifs, équipes pluridisciplinaires, selon les thèmes) mais aussi aux bénévoles et aux familles et aux personnes en situation de handicap, en région Auvergne Rhône-Alpes.

Nous avons l'ambition de contribuer à la qualité du service rendu et à l'amélioration des conditions de travail, au développement des compétences individuelles et collectives, à la mobilisation et la coopération des acteurs, à la construction d'une intelligence et d'une performance collectives.

Odynéo Formation a acquis une expertise dans le domaine du handicap neuromoteur et du polyhandicap. Odynéo Formation propose un accompagnement au changement et à l'innovation, par ses personnes-ressources, ses compétences internes, et son réseau de partenaires.

Nous intervenons aussi bien en intra qu'en inter établissement ou services, et étudions les besoins individuels et collectifs afin de répondre aux demandes diverses.

Avant toute inscription, il appartient au commanditaire de vérifier que les stagiaires satisfont aux prérequis de la formation envisagée.

SOMMAIRE

Notre engagement dans le développement professionnel continu 6

Notre offre de formations et programmes 6

Nos partenaires 7

Règlement intérieur d'Odynéo Formation 66

Conditions générales de vente 72

Bulletin d'inscription 76

Accès à Odynéo Formation 77

A • Expertise paralysie cérébrale et handicap neuromoteur

A01 - Les spécificités du secteur médicosocial, le handicap neuromoteur et son accompagnement (module 1) 10

A02 - Les spécificités de l'accompagnement du handicap neuromoteur : le portage (module 2) 12

A03 - Les spécificités de l'accompagnement du handicap neuromoteur : l'alimentation, la déglutition et la communication (module 3) 14

B • Qualité bientraitance et gestion des risques

B01 - Correspondant Hygiène (AES-ASD) : prévention des risques infectieux 18

B02 - Référent Hygiène : prévention des risques infectieux (I.D.E) 20

B03 - Les écrits professionnels dans les établissements médico-sociaux 22

B04 - Promouvoir la bientraitance dans les établissements médico-sociaux 24

B05 - Mieux coopérer pour mieux communiquer 26

B06 - Habilitation électrique « BS-BE manœuvre » 28

B07 - PSC1 - Prévention et Secours Civiques 30

B08 - Initiation Premiers Secours 32

B09 - Formation incendie et évacuation (EPI) avec exercices sur feux réels 34

B10 - Formation incendie et évacuation (EPI) avec ou sans exercices sur feux réels 36

C • Développement des compétences et des pratiques professionnelles

C01 - Situations de fin de vie et démarche palliative : prodiguer des soins aux personnes en fin de vie (en équipe et au quotidien)**40**

C02 - Situations de fin de vie et démarche palliative : fin de vie, deuil, repères pour mieux comprendre, vivre la relation, accompagner la douleur**42**

C03 - Le toucher au cœur de l'accompagnement au quotidien des personnes handicapées (module 1 - initiation)**44**

C04 - Le toucher au cœur de l'accompagnement au quotidien des personnes handicapées (module 2 - approfondissement)**46**

C05 - Le vieillissement de la personne en situation de handicap**48**

C06 - Vie affective et sexuelle de la personne en situation de handicap**50**

C07 - Balnéothérapie et bien-être dans l'eau**52**

C08 - Approche Snoezelen - un espace sensoriel de découverte mutuelle et de rencontre : un autre regard**54**

C09 - Accompagner la personne en situation de handicap complexe manifestant des comportements-problèmes**56**

C10 - Développer la pair aidance dans les pratiques d'accompagnement**58**

C11 - Trouver sa juste place au sein d'une équipe de travail**60**

C12 - Troubles du spectre autistique. Introduction aux approches cognitivo-comportementales**62**

C13 - Repenser la rencontre dans le soin. Remettre de l'existentiel dans le fonctionnel**64**

Le livret d'accueil, le Certificat Qualiopi et le Règlement intérieur sont consultables sur notre site internet <https://www.odyneo.fr/odyneo-formation/>

NOTRE OFFRE DE FORMATIONS ET PROGRAMMES

FORMATIONS INTER : Regroupant des participants d'établissements ou services différents, permettant des échanges et des retours d'expérience, l'enrichissement des connaissances et des pratiques.

FORMATIONS INTRA : Au sein des établissements ou services, formation-action, en lien avec le projet d'établissement ou de service, la GPEC. Le calendrier est à convenir conjointement.

CONSEIL/AUDIT : En matière de prévention des risques infectieux.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les locaux, situés au 106, rue Jean Fournier, Lyon 9, sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous vous remercions de nous faire part de la participation de personnes en situation de handicap et de préciser leurs besoins afin de prévoir les aménagements éventuellement nécessaires. Merci de nous contacter.

NOS PARTENAIRES



Nous avons un partenariat étroit avec OCELLIA : co-conception et co-réalisation de programmes de formations.



Le CREAI Auvergne Rhône-Alpes est un partenaire incontournable, notamment concernant le champ de la bientraitance, les écrits professionnels, l'éthique.



Nous pouvons vous mettre en relation avec AAD MAKATON ou organiser des formations dispensées par AAD MAKATON.

A •

EXPERTISE

PARALYSIE
CÉRÉBRALE
ET HANDICAP
NEUROMOTEUR

LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR MÉDICOSOCIAL, LE HANDICAP NEUROMOTEUR ET SON ACCOMPAGNEMENT (module 1)

INTERVENANTS

Président,
directrice générale,
directeurs, médecin,
psychologue

MODALITÉS

2 jours consécutifs,
soit 14 h
3 sessions par an

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo



CONTEXTE :

Les formations initiales sont généralistes, or, les cadres d'intervention et les publics accueillis sont très diversifiés. L'HAS dans la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles « Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées », définit l'adaptation à l'emploi comme une modalité capitale de soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance. Au sein de cette stratégie, la formation complémentaire à la formation initiale est identifiée comme un levier important afin de s'ajuster au contexte singulier, spécifique et complexe de travail, quelles que soient sa qualification et sa fonction.

PUBLIC : toutes les personnes récemment embauchées

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Faciliter la prise de fonction et l'intégration, viser l'apport et la consolidation des savoirs et savoir-faire et leur articulation avec le champ des connaissances relatives aux populations accompagnées, en l'occurrence les handicaps neuromoteurs, les troubles associés, le polyhandicap.
- Découverte et/ou approfondissement des handicaps neuromoteurs (aspect médical, conséquences psychologiques et sociales), des pratiques et des différents cadres d'intervention, du cadre législatif.



CONTENU :

- Présentation des différents dispositifs et de leur financement.
- Législation et protection sociale, avec focus sur la loi de 2005 et le droit des usagers.
- Aspects médicaux : origines et causes de la paralysie cérébrale et différentes pathologies entraînant des déficiences motrices, les conséquences, les différents troubles et leur accompagnement.
- L'annonce, le vécu du handicap et les répercussions psychologiques sur la personne et sa famille.
- L'accompagnement des adultes et des enfants, en milieu ordinaire et en établissement.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Alternance d'exposés théoriques et d'échanges autour des pratiques.
- Films, textes, paper-board et Powerpoint.

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP NEUROMOTEUR : LE PORTAGE (module 2)

INTERVENANT

Éric Jindrich,
kinésithérapeute
et formateur

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h
3 sessions par an

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo
350 € par stagiaire
extérieur
Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Les formations initiales sont généralistes, or, les cadres d'intervention et les publics accueillis sont très diversifiés. L'HAS dans la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles « Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées », définit l'adaptation à l'emploi comme une modalité capitale de soutien aux professionnels dans leur démarche de bienveillance. Au sein de cette stratégie, la formation complémentaire à la formation initiale est identifiée comme un levier important afin de s'ajuster au contexte singulier, spécifique et complexe de travail, quelles que soit sa qualification et sa fonction.

PUBLIC : toutes les personnes récemment embauchées dans l'accompagnement au quotidien

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Viser l'apport et la consolidation des savoirs et savoir-faire et leur articulation avec le champ des connaissances relatives aux populations accompagnées.
- Faciliter les manipulations (portage, transferts, installations) et les sécuriser aussi bien pour le manipulant que pour la personne accompagnée.



CONTENU :

Basée sur les données de facilitation neuromusculaire en rééducation, cette formation doit à la fois permettre un mieux-être de la personne en situation de handicap au cours des manipulations

dont elle fait l'objet et auxquelles elle apprendra à participer, et une meilleure efficacité pour une moindre dépense d'énergie de la part de ceux qui sont amenés à porter, transférer, installer...



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apprentissage théorique et pratique des techniques de portage des personnes en situation réelle dans les conditions matérielles habituelles.
- Gymnastique d'entretien pour la prévention des rachialgies.

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

DU HANDICAP NEUROMOTEUR : L'ALIMENTATION, LA DÉGLUTITION ET LA COMMUNICATION (module 3)

INTERVENANT

Orthophoniste

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h
3 sessions par an

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo
350 € par stagiaire
extérieur
Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Les formations initiales sont généralistes, or, les cadres d'intervention et les publics accueillis sont très diversifiés. L'HAS dans la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles « Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées », définit l'adaptation à l'emploi comme une modalité capitale de soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance. Au sein de cette stratégie, la formation complémentaire à la formation initiale est identifiée comme un levier important afin de s'ajuster au contexte singulier, spécifique et complexe de travail, quelles que soient sa qualification et sa fonction.

PUBLIC : toutes les personnes récemment embauchées dans l'accompagnement au quotidien

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

Viser l'apport et la consolidation des savoirs et savoir-faire et leur articulation avec le champ des connaissances relatives aux populations accompagnées, les troubles de l'alimentation et de la déglutition, la communication.



CONTENU :

• J1 communication non orale

Identifier les modalités de communication, les attitudes facilitantes, concevoir et réaliser des moyens de communication.

Identifier les différents troubles du langage et de la communication, les méthodes alternatives et augmentatives, comment construire un tableau de communication, se comporter comme facilitateur.

• J2 alimentation et déglutition

Faciliter le moment du repas et en faire un moment de plaisir en appliquant des techniques spécifiques qui préviendront les fausses routes.

Alternance d'exposés théoriques (anatomie de la sphère buccale, physiologie de la déglutition, pathologies afférentes à l'alimentation) et de pratiques (réalisation de postures, essais d'alimentation).



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

Films et supports, Powerpoint, échanges et expériences pratiques.

B •

QUALITÉ

BIENTRAITANCE
ET GESTION
DES RISQUES

CORRESPONDANT HYGIÈNE (AES-ASD) : PRÉVENTION DES RISQUES INFECTIEUX

INTERVENANTS

Formatrice et cadre
de santé

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire Odynéo

350 € par stagiaire extérieur

Intra : nous consulter

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Le PROPIAS (Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins) a comme axe stratégique de mobiliser les acteurs sur la prévention et la maîtrise des infections associées aux soins (IAS).

PUBLIC : essentiellement mais non exclusivement ASD, AES des ESMS et plus particulièrement des FAM et MAS, afin de devenir correspondant de son unité ou service

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Actualiser, réajuster, et valider les connaissances de base sur les principaux risques de contamination, les principes fondamentaux de l'hygiène et de la prévention des IAS.
- Comprendre le rôle du correspondant en hygiène capable de communiquer, d'expliquer et diffuser des informations en hygiène.



CONTENU :

- Rôle et missions du correspondant en hygiène.
- Transmissions croisées.
- Appliquer les mesures de prévention du risque infectieux en EMS :
 - Précautions standard.
 - Précautions complémentaires.
 - Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.
 - L'hygiène de l'environnement.
 - Bonnes pratiques d'hygiène dans les pratiques de soins (hygiène corporelle, hygiène bucco-dentaire, aérosol...) et lors d'activités spécifiques (CAJ, atelier culinaire...).



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Un mois avant la formation : questionnaire d'analyse de pratiques.
- Pendant la formation : en présentiel, apport de connaissances.
- L'alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Étude de situations et de cas concrets apportés par les professionnels et le formateur.
- Réflexions et échanges en groupe à partir de documents, démonstrations, brochures, protocoles.
- Échange de pratiques, questionnement et/ou difficultés rencontrées par participants.
- Vidéo.

RÉFÉRENT HYGIÈNE

PRÉVENTION DES RISQUES INFECTIEUX (I.D.E)

INTERVENANTS

Médecin hygiéniste
et cadre de santé

MODALITÉS

4 jours (2+1+1), soit 28 h

COÛT

640 € par stagiaire Odynéo

700 € par stagiaire extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Le PROPIAS (Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins) a comme axe stratégique de mobiliser les acteurs sur la prévention et la maîtrise des infections associées aux soins (IAS). L'infirmier référent hygiène pour son établissement est un professionnel indispensable dans la lutte contre les infections.

PUBLIC : infirmiers

PRÉREQUIS : Diplôme IDE



OBJECTIFS :

- Participer à la prévention de la transmission des infections.
- Participer à l'élaboration et à la lecture de protocoles en hygiène.
- Assurer la transmission d'informations.
- Acquérir des compétences pédagogiques et de communication afin d'animer une séquence de formation en hygiène, mettre en place des ateliers en hygiène et accueillir les nouveaux professionnels et les étudiants avec présentation des protocoles.
- Participer à des audits sur l'hygiène des mains, le respect des précautions standard.



CONTENU :

- Le rôle et les missions du référent en hygiène.
- Micro-organismes en cause dans les infections associées aux soins.
- Chaîne de transmission de certains micro-organismes dans les établissements médico-sociaux (bactéries résistantes aux antibiotiques, tuberculose, rougeole, grippe, clostridium difficile...).
- Mise en œuvre des mesures de prévention de la transmission croisée.
- Les précautions standards et complémentaires, la CAT pour les accidents d'exposition au sang et liquide biologique.
- L'élaboration de protocoles.
- Identifier et évaluer le risque infectieux.
- L'évaluation des pratiques professionnelles : apports théoriques et ateliers sur l'évaluation et l'audit en hygiène.
- Le manuel d'évaluation du risque infectieux : élaboration du DARI.
- Conduite d'un projet en hygiène.
- Connaissance de l'organisation de l'instance de prévention des IAS : CCLIN, ARLIN.
- Les signalements et alertes.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Un mois avant la formation : questionnaire d'analyse de pratiques.
- Pendant la formation : en présentiel, apport de connaissances.
- L'alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Étude de situations et de cas concrets apportés par les professionnels et les formateurs.
- Réflexions et échanges en groupe à partir de documents, démonstrations, brochures, protocoles.
- Échange de pratiques, questionnaire et/ou difficultés rencontrées par participants.
- Travail intersessions.

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

INTERVENANT

Formateur consultant

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire

extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire

et mise en situation



CONTEXTE :

Nombreux sont les acteurs du secteur médico-social qui doivent se partager des informations confidentielles ; nombreuses aussi sont les questions qui se posent autour des règles de consultation et de partage des informations.

Quels sont les aspects juridiques qui doivent être analysés ? Quelles règles doit-on utiliser dans la transmission des informations ?

PUBLIC : tous les professionnels exerçant dans les ESMS

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Appréhender l'écriture professionnelle et développer la pratique de l'écrit.
- Analyser des situations professionnelles, savoir les retranscrire avec un vocabulaire adapté.



CONTENU :

- La notion d'écriture professionnelle :
 - ses enjeux ;
 - son style ;
 - sa valeur juridique. Rappels du contexte juridique – sécurisation des écrits, confidentialité.
- La notion d'écrit et de traçabilité.
- Les différents types de supports utilisés dans l'écriture professionnelle :
 - la rédaction de projets (d'établissements, de vie individualisée, de soins...);
 - les écrits dans le cadre des relations avec les familles, les différents intervenants, la justice ;
 - le résumé, la synthèse de séjour, d'hospitalisation.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Les contenus seront abordés à partir de deux méthodes pédagogiques :
 - Les écrits professionnels comme éléments d'analyse critique (à partir de dossiers).
 - Écrire à partir d'ateliers pour libérer sa propre écriture et créer des contenus.
- Écrire son projet, son résumé, sa synthèse à partir de propositions en lien avec les questionnements propres au contexte médico-social.
- Utilisation de Supports théoriques, Rappels Méthodologie du résumé, de l'analyse et de la synthèse.

PROMOUVOIR LA BIEN TRAITANCE DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

INTERVENANT

Formateur consultant

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

La réflexion sur les notions de bientraitance et de prévention de la maltraitance dans les établissements médico-sociaux est toujours d'actualité, en référence à la RBPP sur la bientraitance et en lien avec le Comité National pour la bientraitance et les droits des personnes âgées et handicapées, qui a pour vocation d'aider à la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques de promotion, de la bientraitance et de prévention et de lutte contre la maltraitance.

L'objectif de cette formation est de sensibiliser les équipes de manière concrète avec de nombreuses analyses de situations, afin de comprendre les concepts de bientraitance et de maltraitance et de mener une réflexion éthique sur le sens des pratiques professionnelles. Il s'agit de s'approprier les différents repères dans les postures quotidiennes, pour développer une culture de la bientraitance au service de la qualité de l'accompagnement dans les établissements médico-sociaux.

PUBLIC : tous membres des équipes des établissements médico-sociaux

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

Cette formation s'articule autour de quatre axes traversés par des perspectives croisées d'ordre psychologique, philosophique, juridique, sociologique.

- S'approprier les concepts de bientraitance et de maltraitance et les notions associées.
- Savoir identifier les risques de maltraitance dans les pratiques professionnelles.

- Acquérir et mettre en œuvre les valeurs de la bientraitance dans sa pratique quotidienne.
- Initier une réflexion sur les repères proposés par les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et envisager des axes d'amélioration à proposer à son institution.



CONTENU :

- Les représentations et les interrogations : expression et analyse.
- L'approche des concepts : enjeux, définitions, concepts associés, chiffres, repères éthiques.
- Le cadre législatif : les différents textes. Les aspects juridiques de la gestion de la maltraitance, les instances juridictionnelles, procédure pénale et maltraitance en établissement. Distanciation, devoir de probité, « humanitude » et jurisprudence : jugements et arrêts.
- Apports et réflexions concernant la maltraitance : les facteurs de risque, l'analyse des postures du quotidien, les mécanismes de défense, la notion de

distance émotionnelle, la violence et les troubles du comportement, le traitement des situations de maltraitance.

- La culture de la bientraitance : les valeurs, l'importance d'une communauté conceptuelle en équipe, l'exigence de professionnalisme.
- L'analyse des pratiques institutionnelles : à la lumière des repères proposés par l'ANESM sur la liberté de choix, l'accompagnement de l'autonomie, la communication individuelle et collective, les projets personnalisés, le respect de la singularité et le sentiment de sécurité des usagers.
- Sensibilisation à l'analyse des situations à risques.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

Privilégier les analyses de situations et l'auto-évaluation des pratiques professionnelles tout en s'organisant autour de situations de réflexion

collective et d'apports théoriques. Chaque participant est amené à évaluer sa pratique professionnelle et les pratiques institutionnelles.

MIEUX COOPÉRER POUR MIEUX COMMUNIQUER

INTERVENANT

Franck MONIER,
Consultant et formateur
en communication,
développement du bien-
être et gestion du stress

Diplômé de l'École
Normale Supérieure
de Lyon

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h
(possibilité de
perfectionnement
1 jour en décalé)

COÛT

320 € par stagiaire Odynéo
350 € par stagiaire extérieur
Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Cette formation apporte aux professionnels des éléments de gestion du stress, des méthodes de communication orientées vers la souplesse relationnelle, ainsi que des outils pour avoir confiance en ses capacités d'évolution et d'adaptation.

PUBLIC : aides-soignants, aides médico-psychologiques, infirmiers, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs, moniteurs éducateurs...

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

Cette formation vise à faire prendre conscience de l'importance de maintenir les équilibres personnels, corporels et relationnels pour être à l'aise professionnellement et pour pouvoir s'adapter aux changements qui se présentent à tout un chacun :

- Comprendre le phénomène « stress » et savoir canaliser son propre stress.

- Savoir s'écouter corporellement et apprendre à se calmer rapidement.
- Écouter et communiquer sur des bases constructives.
- Faire face aux situations relationnelles difficiles.



CONTENU :

Faire face aux changements :

- Le stress : un syndrome d'adaptation qu'il faut apprendre à canaliser.
- Pratique de la cohérence cardiaque pour gérer son stress et ses émotions.
- Aspects psychologiques : savoir entretenir son bien-être : état d'activité et de créativité, et sa satisfaction au travail.

- Augmenter son intelligence sociale ou émotionnelle.
- Étude des bases de communication constructive.
- Savoir trouver l'équilibre entre écoute empathique et affirmation de soi.
- Définition et importance de l'intelligence émotionnelle : capacité d'adaptation sociale que l'on peut développer tout au long de sa vie.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Savoir gérer son stress et ses émotions face aux changements.
- Comprendre l'intérêt d'évoluer, et avoir les moyens de le faire, pour la satisfaction au travail en général et face aux adaptations nécessaires en particulier.

- Comprendre la nécessité de rester ouvert et adaptable, et acquérir des bases de communication constructive pour devenir force de proposition, c'est-à-dire savoir saisir les opportunités et ne pas subir les changements.

HABILITATION ÉLECTRIQUE

« BS-BE MANŒUVRE »

INTERVENANT

Formateurs SSIAP 3

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Mise en situation et QCM



CONTEXTE :

Le décret 88-1056 du 14 novembre 1988 et son arrêté d'application du 19 janvier 1989 définit les prescriptions de sécurité auxquelles les employeurs doivent se conformer. C'est à l'employeur d'habiliter le salarié en fonction des connaissances techniques du salarié et de l'aptitude médicale.

PUBLIC : tout personnel non électricien susceptible d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'électricité et des risques présentés par le courant électrique.
- Savoir appliquer les consignes de sécurité.
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel non électricien l'habilitation électrique BS BE. (L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur de la

capacité d'un salarié à accomplir en sécurité des tâches fixées, matérialisées par un document établi par l'employeur et signé par l'employeur et le salarié.)



CONTENU :

Connaissance de l'électricité et de ses dangers

- Notions élémentaires d'électricité. Distribution de l'électricité (les différentes tensions, signalisation, repérage, etc.).
- Effets physiologiques du courant électrique.
- Le tableau électrique et son réseau de distribution. Protection contre les contacts directs ou indirects. Le matériel électrique.
- L'intervention sur un ouvrage électrique. Évaluation des risques.
- Exemples d'accidents.
- Comment travailler en sécurité.

- Distance de sécurité, autorisation de travaux, lecture de signalisation, principes et exemples de verrouillages.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
- Protection contre les chocs électriques.
- Risque d'incendie dans les installations électriques, notions de premier secours.
- Préparation à l'habilitation électrique.
- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-530.
- Contrôle des connaissances (QCM) – Avis du formateur sur l'habilitation.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Formation uniquement pratique, gestes acquis lors de simulation d'accident. Contrôle permanent.
- À l'issue de la formation, un diplôme réglementaire sera remis aux candidats

ayant réussi l'examen, dans le cas contraire, une attestation leur sera délivrée.

B07

PSC1

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

INTERVENANT

Philippe Renoud



MODALITÉS

1 jour, soit 7 h

COÛT

160 € par stagiaire
Odynéo

175 € par stagiaire
extérieur

ÉVALUATION

Mise en situation



CONTEXTE :

Enseignement conforme à l'arrêté du 24.07.2007 et à son annexe 1 : le référentiel national de compétence. Cette formation est l'enseignement de base des premiers secours, permettant notamment l'accès à toutes les autres formations de secourisme.

PUBLIC : tout public

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Être capable d'agir efficacement devant une personne victime d'un accident ou d'un malaise en assurant les premiers gestes de secours et de sauvetage.



CONTENU :

- L'alerte.
- L'obstruction brutale des voies aériennes.
- Les hémorragies externes.
- L'inconscience.
- L'arrêt cardio-respiratoire.
- La défibrillation automatisée externe.
- Les malaises et la maladie.
- Les accidents de la peau.
- Les traumatismes des os et des articulations.
- Synthèse.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Formation uniquement pratique, gestes acquis lors de simulation d'accident.
- Contrôle permanent. À l'issue de la formation, un diplôme réglementaire sera remis aux candidats ayant réussi l'examen. Dans le cas contraire, une attestation leur sera délivrée.

INITIATION PREMIERS SECOURS

INTERVENANT

Philippe Renoud



MODALITÉS

3 h 30

COÛT

60 € par stagiaire

Odynéo

90 € par stagiaire

extérieur

Intra : nous consulter

ÉVALUATION

Mise en situation



CONTEXTE :

Cette formation est l'enseignement de base des premiers secours.

PUBLIC : tout public

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Être capable d'agir efficacement devant une personne victime d'un accident ou d'un malaise en assurant les premiers gestes de secours et de sauvetage.



CONTENU :

- L'alerte .
- L'obstruction brutale des voies aériennes.
- Les hémorragies externes.
- L'inconscience.
- L'arrêt cardio-respiratoire.
- La défibrillation automatisée externe.
- Les malaises et la maladie.
- Les accidents de la peau.
- Les traumatismes des os et des articulations.
- Synthèse.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Formation uniquement pratique, gestes acquis lors de simulation d'accident.

FORMATION INCENDIE ET ÉVACUATION (EPI)

AVEC EXERCICES SUR FEUX RÉELS (INTRA UNIQUEMENT)

INTERVENANT

Pompier et/ou titulaire
du SSIAP 3

LIEU

Odynéo Formation
et pratique dans un
établissement d'Odynéo

MODALITÉS

3 h

COÛT

600 € pour le groupe
de salariés Odynéo

650 € pour le groupe
de salariés extérieurs

ÉVALUATION

Mise en situation



CONTEXTE :

L'article J35 (arrêté du 19 novembre 2001)
« Établissements recevant du public-
règlement de sécurité contre l'incendie »
stipule : « La surveillance de l'établissement doit
être assurée par des employés spécialement
désignés et entraînés à la mise en œuvre des
moyens de secours. L'organisation de cette
surveillance relève de la responsabilité du
chef d'établissement... le personnel affecté à
la surveillance doit être formé à l'évacuation
des résidents par transfert horizontal avant
l'arrivée des secours et à l'exploitation du SSI ».

Nos obligations en matière d'exercices - Article
J39 : « Tout le personnel de l'établissement
doit être mis en garde contre les dangers
que présente un incendie et être informé
des consignes très précises en vue de limiter
l'action du feu et d'assurer l'évacuation du
public. Des exercices pratiques ayant pour
objet d'instruire le personnel sur la conduite à
tenir en cas d'incendie doivent avoir lieu au
moins une fois par semestre. »

PUBLIC : tout personnel

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Savoir réagir face à un départ de feu.
- Savoir donner l'alarme et l'alerte.
- Connaître les consignes spécifiques de l'établissement.
- Être formé à l'évacuation horizontale.



CONTENU :

Formation théorique :

- Principes fondamentaux de la sécurité incendie.
- Le triangle du feu.
- Les classes de feu.
- Les agents d'extinction.
- La propagation de la chaleur, des fumées, du feu.
- Les mesures préventives.
- Les actions à mener en présence d'un début d'incendie.

- Le système de sécurité incendie.
- L'alarme.
- L'alerte.
- L'évacuation ou la mise en sécurité.

Formation pratique : visite de locaux

- Initiation au SSI et détail des composants SSI.
- Évacuation horizontale.
- Sensibilisation aux risques électriques et gaz.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et manipulations individuelles d'extincteurs.
- Livret remis à chaque participant.

FORMATION INCENDIE ET ÉVACUATION (EPI) AVEC OU SANS EXERCICES SUR FEUX RÉELS (INTRA UNIQUEMENT)

INTERVENANT

Pompier et/ou titulaire
du SSIAP 3

LIEU

Odynéo Formation
et pratique dans un
établissement d'Odynéo

MODALITÉS

1 h 30

COÛT

320 € pour le groupe
de salariés Odynéo

350 € pour le groupe
de salariés extérieurs

+ coût extincteur

ÉVALUATION

Mise en situation



CONTEXTE :

L'article J35 (arrêté du 19 novembre 2001)
« Établissements recevant du public-
règlement de sécurité contre l'incendie »
stipule : « La surveillance de l'établissement
doit être assurée par des employés spécia-
lement désignés et entraînés à la mise en
œuvre des moyens de secours. L'organisation
de cette surveillance relève de la responsa-
bilité du chef d'établissement... le personnel
affecté à la surveillance doit être formé
à l'évacuation des résidents par transfert
horizontal avant l'arrivée des secours et à
l'exploitation du SSI ».

Nos obligations en matière d'exercices - Article
J39 : « Tout le personnel de l'établissement
doit être mis en garde contre les dangers
que présente un incendie et être informé
des consignes très précises en vue de limiter
l'action du feu et d'assurer l'évacuation du
public. Des exercices pratiques ayant pour
objet d'instruire le personnel sur la conduite à
tenir en cas d'incendie doivent avoir lieu au
moins une fois par semestre. »

PUBLIC : tout personnel

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Savoir réagir face à un départ de feu.
- Savoir donner l'alarme et l'alerte.
- Connaître les consignes spécifiques de l'établissement.
- Être formé à l'évacuation horizontale.



CONTENU :

Formation théorique :

- Principes fondamentaux de la sécurité incendie.
- Le triangle du feu.
- Les classes de feu.
- Les agents d'extinction.
- La propagation de la chaleur, des fumées, du feu.
- Les mesures préventives.
- Les actions à mener en présence d'un début d'incendie.

- Le système de sécurité incendie.
- L'alarme.
- L'alerte.
- L'évacuation ou la mise en sécurité.

Formation pratique : visite de locaux

- Initiation au SSI et détail des composants SSI.
- Évacuation horizontale.
- Sensibilisation aux risques électriques et gaz.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et manipulations individuelles d'extincteurs.
- Livret remis à chaque participant.

C •

DÉVELOPPEMENT

DES COMPÉTENCES
ET DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

SITUATIONS DE FIN DE VIE ET DÉMARCHE PALLIATIVE :

PRODIGUER DES SOINS AUX PERSONNES EN FIN DE VIE (EN ÉQUIPE ET AU QUOTIDIEN)

INTERVENANT

Consultant formateur



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire

extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire et mise
en situation



CONTEXTE :

Accompagner une personne dans les derniers moments de sa vie est une démarche complexe et d'une grande exigence, à la fois pour les soignants mais également pour les proches. Cette démarche d'accompagnement, singulière à chaque situation, nécessite beaucoup d'énergie et de ressources individuelles et collectives ; elle sollicite un engagement fort de la part de ceux qui l'assurent pour pouvoir établir une relation vivante à l'autre.

Ainsi, chacun devra-t-il pouvoir s'appuyer sur des connaissances, des savoir-faire spécifiques, des savoir-faire relationnels, de même que sur une réflexion sur lui-même et avec les autres afin d'éviter l'épuisement physique et psychique possible.

PUBLIC : équipes pluridisciplinaires (infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, aides-médico-psychologiques, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, kinésithérapeutes...)

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- S'approprier les concepts fondamentaux autour de la question de la fin de vie.
- Apprécier et reconnaître les changements dans l'état clinique d'une personne, les signes précurseurs de la fin de vie.
- Identifier les signes de douleur, connaître les principaux moyens pour la faire céder.
- Comprendre et préciser le rôle de chaque membre de l'équipe :
 - dans l'évaluation des besoins des personnes en fin de vie,
 - dans la collaboration,
 - dans la limite de ses compétences,
 - à l'accompagnement des personnes en fin de vie.



CONTENU :

- Soins palliatifs, démarche palliative, notion d'accompagnement, « prendre soin de l'autre », respect fondamental des patients.
- Rappel du cadre réglementaire.
- Repérage des besoins particuliers de la personne en fin de vie.
- Stades du mourir, processus et stades du deuil ; signes de l'agonie et de la mort.
- Le repérage des symptômes présents en fin de vie et leurs soins spécifiques.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La démarche s'appuiera sur l'échange à partir de l'expérience et le questionnement des participants et proposera des apports théoriques, des échanges à

partir de documents vidéo, de la réglementation, des études de documents et analyse de situation.

SITUATIONS DE FIN DE VIE ET DÉMARCHE PALLIATIVE :

FIN DE VIE, DEUIL, REPÈRES
POUR MIEUX COMPRENDRE,
VIVRE LA RELATION, ACCOMPAGNER
LA DOULEUR

INTERVENANT

Psychologue expert(e)
des problématiques
de fin de vie et
d'accompagnement



MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire et mise
en situation



CONTEXTE :

Accompagner une personne dans les derniers moments de sa vie est une démarche complexe et d'une grande exigence, à la fois pour les soignants mais également pour les proches.

Cette démarche d'accompagnement, singulière à chaque situation, nécessite beaucoup d'énergie et de ressources individuelles et collectives ; elle sollicite un engagement fort de la part de ceux qui l'assurent pour pouvoir établir une relation vivante à l'autre.

Ainsi, chacun devra-t-il pouvoir s'appuyer sur des connaissances, des savoir-faire spécifiques, des savoir-faire relationnels, de même que sur une réflexion sur lui-même et avec les autres afin d'éviter l'épuisement physique et psychique possible.

PUBLIC : équipes pluridisciplinaires (infirmier(e)s, aide-soignant(e)s, aide-médico-psychologiques, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, kinésithérapeutes...)

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Proposer des repères théoriques relatifs au fonctionnement psychique lors de situations de crise et les mettre en lien avec la dynamique de la relation soignant/ accompagnateur - soigné.
- Approfondir la spécificité de la relation soignant - soigné et aider les professionnels à « durer » sans s'épuiser, notamment lors de la fin de vie.
- Analyser les situations complexes de fin de vie en s'appuyant notamment sur les textes juridiques et déontologiques.
- Contribuer à la réflexion et à la construction du projet institutionnel relatif à l'accompagnement des personnes en fin de vie en s'intéressant aux expériences menées dans divers services de soins palliatifs.



CONTENU :

- La question de la volonté, du désir de la personne en fin de vie et de ses capacités de choix.
- La souffrance psychique de la personne, celle de sa famille et de ses proches.
- La souffrance et le « deuil des soignants » qui accompagnent, quels retentissements suite à un décès ?
- Les questions d'ordre éthique rencontrées dans la pratique : comment les reconnaître, les aborder, les travailler ?
- La dimension du secret : secret médical et secret de la confiance.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La démarche s'appuiera sur l'échange à partir de l'expérience et le questionnement des participants et proposera des apports théoriques, des échanges à partir de documents vidéo, de la réglementation, des études de documents et analyse de situation.

LE TOUCHER AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

AU QUOTIDIEN DES PERSONNES HANDICAPÉES

(module 1 – initiation)

INTERVENANT

Anne Dumont, formatrice consultante et enseignante, psychomotricienne et kinésithérapeute, formée à la Méthode Feldenkrais®, la relaxation analytique de Michel Sapir, Eutonie Gerda Alexander et diverses techniques de kinésithérapie.

MODALITÉS

3 jours consécutifs, soit 21 h

COÛT

480 € par stagiaire Odynéo

525 € par stagiaire extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire et mise en situation



CONTEXTE :

Les difficultés, voire les impossibilités que présentent les personnes souffrant de handicap neuromoteur, à communiquer oralement, ainsi que la situation de dépendance, donnent au toucher une place essentielle. Toucher l'Autre à travers les gestes du quotidien, les gestes de réconfort, est au cœur de l'accompagnement de la personne en situation de handicap physique et ou psychique. Dans cette formation, nous explorerons par l'expérimentation, le partage des ressentis, les apports théoriques, les diverses facettes liées au toucher.

PUBLIC : personnel soignant et éducatif travaillant auprès des personnes souffrant de handicap neuromoteur

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Clarifier la relation que nous entretenons avec le toucher.
- Comprendre l'importance du toucher dans le développement de la personne et comment cette place varie avec les âges de la vie et l'histoire de vie.
- Expérimenter les différentes formes de toucher et les éprouver dans leur dimension relationnelle, leurs bienfaits physiques, le corps vécu.
- Intégrer la qualité de toucher dans la vie quotidienne en fonction des besoins de la personne accompagnée.
- Repérer dans la situation de dépendance physique et ou psychique les besoins spécifiques de la personne et la résonance de notre place d'accompagnant. Clarifier notre intention.



CONTENU :

- Implications du toucher : apports théoriques dans le développement de la personne, aspects liés à la situation de handicap.
- Observation de la personne et de ses besoins à travers les messages corporels.
- Expérimentation et développement de sa qualité de toucher à travers la présence à soi et à l'autre.
- Bases théoriques et techniques du toucher massage : les étapes du toucher, les aspects ergonomiques.
- Expérimentation des différents types de toucher.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Mises en situations concrètes ; ressentir sur soi les implications du toucher (sensations, émotions).
- Exercices de détente, respiration, centrage, attention, auto régulation.
- Pratiques de mobilisations, de toucher massage, toucher présence.
- Apports théoriques et cliniques, échanges en groupe, utilisation de la parole dans un va-et-vient entre corps senti, ressenti, représenté et parlé.
- Mise en place du carnet de bord d'observation et d'analyse des pratiques.
- Références bibliographiques, études de textes.

LE TOUCHER AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

AU QUOTIDIEN DES PERSONNES HANDICAPÉES

(module 2 – approfondissement)

INTERVENANT

Anne Dumont, formatrice consultante et enseignante, psychomotricienne et kinésithérapeute, formée à la Méthode Feldenkrais®, la relaxation analytique de Michel Sapir, Eutonie Gerda Alexander et diverses techniques de kinésithérapie.

MODALITÉS

3 jours : 2 jours consécutifs et 1 jour décalé, soit 21 h

COÛT

480 € par stagiaire Odynéo

525 € par stagiaire extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire et mise en situation



CONTEXTE :

Les difficultés, voire les impossibilités que présentent les personnes souffrant de PC, poly ou plurihandicap à communiquer oralement, ainsi que la situation de dépendance, donnent au toucher une place essentielle.

Toucher l'Autre à travers les gestes du quotidien, les gestes de réconfort, est au cœur de l'accompagnement de la personne en situation de handicap physique et ou psychique. Dans cette formation, nous explorerons par l'expérimentation, le partage des ressentis, les apports théoriques, les diverses facettes liées au toucher.

PUBLIC : personnel soignant et éducatif travaillant auprès des personnes souffrant de handicap neuromoteur

PRÉREQUIS : avoir suivi le module 1



OBJECTIFS :

- Penser le corps.
- Penser ses outils à partir de références.
- Ajuster sa posture.
- Construire un cadre.



CONTENU :

- Réflexion sur l'approche corporelle et le cadre.
- Expérimenter les différents types de toucher et les adapter aux situations rencontrées :
 - Toucher présence, pour calmer, sécuriser, réassurer, communiquer, répondre à l'isolement ;
 - Toucher dans les actes de la vie quotidienne, valorisation de la toilette ; l'accompagnement aux changements de position, de déplacement ; la préparation au coucher ;
 - Toucher reflet d'une humanité partagée et étayage du schéma corporel ; passer d'un corps objet, manipulé à un corps sujet, un corps vécu ;
 - Toucher confort pour répondre aux maux courants ;
 - Toucher détente pour apaiser les tensions, les raideurs.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et cliniques.
- Mises en situations concrètes des différents types de toucher et adaptation aux conditions matérielles.
- Exercices pratiques avec résidents accueillis dans un dispositif.
- Aller-retour théorie/pratique.
- Analyse de situation et retour d'expérience en groupe.

LE VIEILLISSEMENT DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

INTERVENANT

Psychologue clinicienne
du handicap,
formatrice du secteur
médicosocial, analyse
de la pratique

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : nous consulter

ÉVALUATION

Questionnaire



CONTEXTE :

Bien connaître les effets du vieillissement, en observer les signes et repérer les évolutions pathologiques, demande des compétences particulières, une qualité relationnelle particulière.

Accepter ce processus chez l'autre, qui s'inscrit dans le cycle de la vie signifie aussi passer de la position éducative à celle du care et de l'accompagnement. L'accompagnement se fait dans l'écoute et l'acceptation de l'évolution de l'autre à travers une position ouverte permettant de recevoir. Cet accompagnement se matérialisera par un plan personnalisé correspondant à l'évolution de la personne handicapée.

PUBLIC : équipes pluridisciplinaires

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Travailler sur les représentations de chacun et chacune.
- Actualiser, consolider et valider les connaissances de base sur le vieillissement de la personne handicapée au niveau législatif (nouvelle population accueillie grâce à l'augmentation de l'espérance de vie).
- Connaître les étapes de vie, les cycles de vie (référence à Naomi Feil).
- Interroger la position de chacun vis-à-vis de la personne handicapée.



CONTENU :

- Connaissances théoriques, législatives et politiques relatives au vieillissement des personnes handicapées.
- Repérage, compréhension et identification des signes du vieillissement avec élaboration d'une grille dénomminative selon l'HAS.
- Le vieillissement des personnes handicapées : une question pluri professionnelle à travailler en équipe.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Échanges à partir de mises en situation et des questionnements et/ou difficultés rencontrées par les participants pour élaborer la distance émotionnelle dans le travail de relation ; expérimentation et approfondissement de l'écoute neutre et bienveillante, communication verbale et non verbale.

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

INTERVENANT

Psychologue vie affective, familiale et sexuelle de la PSH dans le collectif de recherche Université Lumière Lyon 2

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire



CONTEXTE :

Au-delà des représentations et des tabous, la question de prise en compte, voire de l'accompagnement de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap dans les structures médico-sociales est complexe et met en lumière les paradoxes qui se posent aux professionnels dans leur pratique :

- Concilier devoir de protection et autonomie, droit à l'intimité et à la sexualité et difficulté à évaluer le consentement ;
- Respecter l'intimité et l'individualité dans un cadre collectif avec ses règles et ses contraintes.

Différents lois et décrets viennent réaffirmer les droits des personnes en situation de handicap et promeuvent un droit à compensation et à l'accompagnement à la vie affective. Les professionnels accompagnant les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne sont souvent démunis face aux manifestations de personnes qui ne sont pas toujours en capacité de verbaliser leurs désirs.

PUBLIC : professionnels des établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Identifier et dépasser ses représentations afin d'optimiser la prise en compte de la vie affective et sexuelle.
- Repérer ce qui pose question ou problème dans l'accompagnement de ce domaine.
- Élaborer des pistes d'actions en partant des besoins des usagers et des ressources de la structure.



CONTENU :

- Approche multidimensionnelle de la sexualité.
- Les représentations sur la sexualité des PH.
- Les questions posées par la sexualité des PH en structure médico-sociale.
- La gestion des paradoxes.
- La construction d'un cadre de référence et les pistes d'action pour optimiser, accompagner.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Travail sur les représentations.
- Travail en groupe d'analyse de situation.

BALNÉOTHÉRAPIE

ET BIEN-ÊTRE DANS L'EAU

INTERVENANT

Psychomotricien(ne)

MODALITÉS

2 jours + 1 jour
d'approfondissement
possible, soit 21 h

COÛT

320 € ou 480 € par stagiaire
Odynéo

350 € ou 525 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire
Mise en pratique
en piscine ou balnéo



CONTEXTE :

L'activité aquatique est un support privilégié à l'autonomie et la communication, et aide à l'épanouissement par le plaisir du corps en mouvement.

PUBLIC : tout professionnel animant cette activité dans un service ou lieu d'accueil pour personnes pluri ou polyhandicapées

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Permettre aux professionnels d'animer des séances de balnéothérapie auprès de personnes pluri ou polyhandicapées et leur faire appréhender la notion de bien-être, de confort, de détente, de jeu, ainsi que la maîtrise des risques et de la sécurité.
- Identifier les dimensions ludiques et relationnelles du milieu aquatique.
- Utiliser l'activité aquatique comme médiation et support relationnel.
- Définir le cadre et le projet de l'activité, les modalités de l'accompagnement adapté et personnalisé.



CONTENU :

Prenant appui sur les conditions de sécurité et de confort pour la personne handicapée, découvrir pour ensuite animer et rendre dynamiques les

conditions du bien-être dans l'eau et les potentiels d'animation, en adéquation avec la personne accompagnée.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

À partir d'apports théoriques et d'expérimentation personnelle, repérer les différents paramètres à prendre en compte dans la prévision et l'animation de cette activité pour des personnes très handicapées.

- Apports théoriques.

- Échange de pratiques.
- Exercices en salle.
- Mises en situation et expérimentation avec travail en piscine et en bassin de balnéo.

APPROCHE SNOEZELLEN

UN ESPACE SENSORIEL DE DÉCOUVERTE MUTUELLE ET DE RENCONTRE : UN AUTRE REGARD

INTERVENANT

Psychomotricien
ou Psychologue

MODALITÉS

2 jours + 2 jours,
soit 28 h

COÛT

640 € par stagiaire
Odynéo

700 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par
jour

ÉVALUATION

et mise en situation
en salle Snoezelen



CONTEXTE :

Bien souvent, le ou les handicaps submergent la relation. Les professionnels se heurtent alors sans cesse à cette difficulté de trouver des situations où les personnes sont bien, de découvrir leurs envies et de leur proposer des expériences de vie intéressantes. Ces différents éléments sont évidemment plus faciles à découvrir auprès d'une personne qui communique verbalement, mais sont beaucoup plus difficiles à repérer auprès d'une personne fortement dépendante, avec peu ou pas de communication verbale.

Cet espace Snoezelen va permettre d'aller à la rencontre de la personne : partager un moment dans lequel se tisse une relation où peu à peu la confiance s'installera. Approche respectueuse de la personne, l'acceptant telle qu'elle est, en s'appuyant sur ses « possibles » plutôt que sur ses incapacités. Porter son regard sur ses forces plutôt que sur ses faiblesses. Il s'agit de porter attention, au-delà de la déficience, à la personne, à ses goûts, à ses compétences et à son plaisir.

L'accompagnement Snoezelen propose à la personne, un moment de rencontre, de détente, de confort et de sécurité tout en lui permettant de faire, selon son propre rythme, l'expérience de diverses propositions sensorielles parfois très simples.

PUBLIC : professionnels soignants ou éducatifs accompagnant des personnes pluri ou polyhandicapées

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- D'organiser et d'utiliser un espace Snoezelen et les outils qui le composent, dans le cadre d'un projet institutionnel.
- D'accompagner une personne en salle Snoezelen et réagir de façon appropriée face à son comportement.
- D'écouter, d'observer et de proposer

des expériences sensorielles adaptées à la personne accompagnée.

- De tirer profit des observations réalisées en salle Snoezelen pour réfléchir à l'accompagnement de la personne au quotidien.
- D'inscrire l'accompagnement Snoezelen dans le projet personnalisé d'accompagnement.



CONTENU :

• Définition, historique et évolution du concept Snoezelen : expérimentations sensorielles (allers et retours entre pratique et théorie) : Les stimulations somatiques, vibratoires et vestibulaires, Les différentes formes et fonctions du toucher.

Les expériences auditives, visuelles et olfactives, Le matériel sensoriel de la salle, son utilisation, son utilité : Comment proposer des expériences sensorielles adaptées.

• La dimension relationnelle : découvrir comment le canal sensoriel peut être support de communication.

• L'élaboration, la conduite et l'évaluation d'un projet d'accompagnement en salle Snoezelen.

• L'évaluation d'une séance en salle Snoezelen : bases pour l'élaboration d'une grille d'observation.

• Réflexion sur l'apport de la démarche Snoezelen dans l'accompagnement au quotidien.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

• Pédagogie active et participative, mises en situation, élaboration à partir de la production du groupe.

• La formatrice proposera des situations concrètes d'expérimentations sensorielles, à partir desquelles le stagiaire sera amené à se recentrer sur ses propres éprouvés.

• Elle présentera des jeux de rôles, des mises en situation corporelles.

• Ces expériences, approfondies par des apports théoriques, seront un point de départ à un travail d'échange, d'élaboration et de réflexion pour un accompagnement de la personne en salle Snoezelen.

ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP COMPLEXE MANIFESTANT DES COMPORTEMENTS-PROBLÈMES

INTERVENANT

Louis Vicherat
Directeur
d'établissement

MODALITÉS

2 jours soit 14 h

COÛT

1000 € par jour
Intra Uniquement :

ÉVALUATION

Quizz



CONTEXTE :

Les établissements et services Odynéo accueillent des enfants, résidents, usagers en situation de « handicap complexe » et troubles associés.

Les équipes peuvent être confrontées à la manifestation de « comportement-problème » sévère, intense et répété, des personnes accompagnées qui a pour conséquence d'interférer dans les apprentissages et/ou de compromettre la sécurité de la personne, de son entourage et/ou qui nécessite une surveillance continue.

Les professionnels se retrouvent ainsi confrontés au paradoxe du devoir d'accompagnement bienveillant et la difficulté face à la manifestation de « comportement problème », parfois violent¹.

Pour répondre à cette problématique, cette formation permet aux équipes de réinterroger leur pratique, leur posture, dans une réflexion éthique en référence à la bientraitance, afin de : « prévenir », « construire les réponses », « élaborer des stratégies » et « gérer » les comportements-problèmes que peuvent manifester les enfants, résident ou usagers.

PUBLIC : Équipes pluridisciplinaires

PRÉREQUIS : Etat des connaissances : Autisme et autres troubles envahissants du développement (conseillé). Sensibilisation sur les troubles neurodéveloppementaux (conseillé). Formation initiale en préparatoire à la venue de l'équipe mobile comportements problèmes d'Odynéo.
Intra Uniquement

¹ RBBP : « Les « comportements-problèmes » ; prévention et réponses au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes handicapés » ANESM, déc.2016



OBJECTIFS :

- Identifier les pratiques et les modes d'organisation permettant de « prévenir » et « gérer » les comportements-problèmes manifestés par les personnes en situation de handicap complexe



CONTENU :

- **Contexte règlementaire et recommandations** : Handicap complexe et troubles associés.

- **Handicap complexe et troubles associés** : Définition handicap complexe (cédias), Troubles de : la Paralyse cérébrale, Sclérose en plaques, Trauma-crânien, Liaison cérébrale acquise, Autisme et TSA, Psychiques, Addictifs.

- **Les Différents aspects des comportements problèmes** : définition, théorie de l'iceberg, manifestations, CIF : facteurs personnels, environnementaux, modèle écologique.

- **Prévenir les comportements problèmes** : identifier les besoins, facteurs de risques et de protections.

- **Construire la réponse à apporter face aux comportements-problèmes** : organisation, approche « positive », collaboration et soutien des proches, procédure « prévenir et accompagner les troubles du comportements », grille escalades de comportements problèmes.

- **Stratégies d'interventions** : Identifier

les éléments déclencheurs. Interroger l'accompagnement de la personne, co-constituer la réponse avec les partenaires, approche psycho-éducative : posture, outils et pédagogie.

- **« Gestion » du comportement-problème** : Réagir face à l'aggravation de la situation (savoir-être, savoir-faire), se protéger, soutenir la personne et les personnes confrontées à la situation.

- **Réévaluer les pratiques d'accompagnement de prévention et de gestion des « comportements problème »** : analyse des incidents et modification de la pratique, prise en compte des conséquences, les locaux, auto-évaluation du positionnement professionnel.

- **Les espaces de calme-retrait et d'apaisement** : rappel juridique, définition, types de retrait, conception des espaces, évaluation des outils d'autonomies et de besoins, intégrer les temps de retraits dans les PAP, intégrer l'évaluation sensorielle, contrat pédagogique : négocier les temps d'activité et de retrait. Anticipation et stratégie alternative.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE : Aller-retour théorie et situation professionnelle (échange), brainstorming, étude de cas, mise en situation (geste d'autoprotection).

MOYENS PÉDAGOGIQUE (matériel, supports pédagogiques...) : PowerPoint, support de suivi de formation, post-it, vidéo

Modalités de suivi et de sanction (y compris évaluation des connaissances, validation des acquis Quizz, évaluation en situation de travail, test, jury... et attestation de fin de formation) :

DEVELOPPER LA PAIR AIDANCE DANS LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

INTERVENANTS

Julia Boivin
Chargée de mission
pair aideance et auto
détermination

MODALITÉS

2 jours soit 21 h

COÛT

Intra :

ÉVALUATION

Questionnaire pré et
post formation



CONTEXTE :

Qu'est-ce qu'un pair aidant ? Une personne qui, grâce à son parcours de vie et à son expérience, est une ressource pour des personnes dans une situation similaire (ses pairs) et pour les personnes qu'il côtoie (proches, professionnels...). Le pair aidant (une personne en situation de handicap, un parent...) peut agir pour aider, soutenir, créer du lien, former, sensibiliser, représenter. En étant lui-même formé, il apprend à développer ses capacités d'écoute, d'attention, de conseil, de prise de parole en public.

Pour les professionnels et les cadres, la formation porte sur la reconnaissance et le développement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap, les enjeux de la participation des usagers, les conditions de mise en place de la pair-aideance, les impacts sur l'évolution des pratiques et des organisations.

PUBLIC : cadres du médico-social, professionnels de l'éducatif et du soin.

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Se familiariser avec la notion de « savoirs expérientiels » et ce qu'elle implique au niveau personnel.
- Identifier les freins et les leviers individuels et/ou institutionnels au développement de la pair-aidance dans le quotidien des personnes accompagnées.
- Construire un plan d'action pour développer la pair-aidance dans les pratiques d'accompagnement.



CONTENU :

Retours historiques sur la pair-aidance et ses sous-bassement sociologiques.

Apports anthropologiques sur la notion de « handicap » et leurs répercussions sur la construction identitaire des personnes accompagnées

Réflexions autour de la « condition handicapée » et des pratiques de pair-aidance : mieux cerner les proposition d'outils pour amorcer un travail de fond visant à développer la construction identitaire des personnes accompagnées.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Temps de travail collectifs
- Supports vidéos, dessins, BD...
- Apports théoriques

AGENTS DE SERVICE

TROUVER SA JUSTE PLACE AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL

INTERVENANT

Franck Monier, formateur spécialisé dans l'accompagnement d'équipes pluridisciplinaires secteur sanitaire et social

MODALITÉS

2 jours consécutifs, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire
Odynéo
350 € par stagiaire
extérieur

ÉVALUATION

Questionnaire
et mise en situation



CONTEXTE :

Les agents de services des établissements médico-sociaux, viennent souvent d'horizons différents ; s'ils possèdent des connaissances et détiennent des compétences pratiques sur l'entretien des locaux et l'hygiène, ils ont souvent eu peu l'occasion de réfléchir à la dimension collective et relationnelle de leur métier. Les compétences relationnelles sont cependant importantes tant dans l'accompagnement des personnes accueillies que pour l'efficacité, l'harmonie et la qualité du travail en équipe.

PUBLIC : agents de service des établissements médico-sociaux

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Identifier et décrire précisément ses activités quotidiennes, ses responsabilités et obligations pour mieux appréhender les contours de son poste de travail.
- Savoir adapter son mode de communication aux personnes que l'on a en face de soi et aux situations rencontrées.
- Savoir se positionner dans une équipe : s'affirmer et trouver sa juste place en tant que professionnel(le).
- Utiliser des outils d'analyse de situation pour pouvoir prendre du recul, exploiter les situations vécues – même difficiles – pour progresser et s'épanouir professionnellement.
- Prendre conscience de ses propres sources de satisfaction professionnelle, les cultiver et les développer pour une meilleure qualité du travail et de la vie au travail.



CONTENU :

- Notion de service, personnes accueillies, membres d'équipe pluridisciplinaire, hiérarchie : fonctionnement des relations et enjeux.
- Les bases de l'accompagnement des personnes : écoute, reformulation, distance professionnelle.
- Les bases de communication constructive.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La démarche pédagogique se construira à partir d'échanges inter-actifs sur la pratique des participants, les questions et

problématiques rencontrées, les compétences individuelles et collectives.

TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE.

INTRODUCTION AUX APPROCHES COGNITIVO-COMPORTEMENTALES

INTERVENANT

Psychologue

MODALITÉS

2 jours, soit 14 h

COÛT

320 € par stagiaire

Odynéo

350 € par stagiaire
extérieur

Intra : 1 250 € par jour

ÉVALUATION

Questionnaire

PUBLIC : tout professionnel d'établissements

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

Objectifs de l'action de formation :

- Comprendre l'origine des troubles du spectre autistique.
- Connaître les différentes approches d'accompagnement.
- Elaborer et mettre en place des outils concrets.
- Connaître les RBPP de l'HAS dans le domaine.



CONTENU :

Jour 1 :

Les troubles du spectre autistique :

- Définition selon les classifications internationales actuelles.
- Epidémiologie.
- Troubles associés.
- Fonctionnement des personnes avec TSA (troubles sensoriels, troubles cognitifs, retard mental). Les RBPP de l'HAS.

Les outils de repérage et de suivi des TSA :

- Les outils d'observation, d'analyse et de diagnostics des TSA.
- Des clefs de compréhension du fonctionnement cognitif, psychologique, relationnel et émotionnel de la personne avec un TSA.
- Les outils de suivi et d'évaluation des modalités d'accompagnement de l'autisme en institution.
- La communication et l'information de l'entourage autour de l'autisme.

Jour 2 :

La prise en charge adaptée des TSA :

- Les différentes approches, évaluations formelles et informelles et outils (éducation structurée, TEACCH, ABA).
- Les traitements et les différentes thérapies non médicamenteuses des TSA.
- Le développement des capacités d'autonomie, d'attention, de concentration, mémorisation du fonctionnement et des éléments de la vie quotidienne.
- La prise en charge des troubles du comportement (comportements défis).
- Elaboration et mise en place d'un programme d'intervention.
- Analyse des situations vécues, traitement des exemples amenés par les participants.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

Présentation théorique, mise en situation à partir d'études de cas, Aide à la construction des grilles d'évaluation.

MOYENS PÉDAGOGIQUE :

Matériel pratique pour la réalisation des supports, vidéo/film, bibliographie et sitographie.

REPENSER LA RENCONTRE DANS LE SOIN

REMETTRE DE L'EXISTENTIEL DANS LE FONCTIONNEL

INTERVENANT

Julia Boivin
Consultante/formatrice
« patiente-experte »,
diplômée d'une Licence
de Philosophie et
d'un Master 2 « Référent
Handicap »

MODALITÉS

1 jour soit 7h

COÛT

Intra : 1250 € par jour

LIEU

Intra établissement

ÉVALUATION

Questionnaire



CONTEXTE :

Un établissement médico social est un lieu très particulier dans l'accompagnement des patients accueillis. Le travail sur le schéma corporel fonctionnel vient toucher également la construction identitaire de la personne. Comment, à travers le corps, prendre en considération cette évolution plus personnelle, et plus existentielle ? Quels sont les enjeux cachés de la relation de soin ? Comment passer de la « bonne distance » à la « juste proximité » ?

PUBLIC : Professionnels des établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS : aucun



OBJECTIFS :

- Faire évoluer les pratiques en lien avec le vécu corporel des personnes accompagnées
- Repérer l'impact des relations sociales dans la construction identitaire des personnes en situation de handicap



CONTENU :

Déconstruire la représentation du handicap pour réinvestir le corps

- Réflexion en groupes sur les concepts « handicap » et « rééducation ».
- Mise en question sur la place du corps dans le soin et la rééducation motrice.

Repenser le lien dans la relation de soin pour redonner confiance au patient

- Mises en situation par groupes de deux personnes sur la notion de « rencontre ».
- Apports théoriques sur le lien entre handicap et sentiment de reconnaissance.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Travail pratique en petits groupes sur les représentations.
- Travail en groupe d'analyse de situations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR D'ODYNÉO FORMATION

PRÉAMBULE

Article 1 – Objet et champ d'application

En vertu de l'article R6352-1 du code du travail, le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires accueillis par Odynéo Formation, même lorsque l'action de formation se déroule dans des locaux extérieurs.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Il détermine également les règles de représentations des stagiaires pour les formations d'une durée supérieure à 500 heures.

Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

Article 2 – Informations demandées au stagiaire

Les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, par un organisme de formation au candidat à une action de formation, telle que définie à l'article L6313-1 du Code du Travail, à un stagiaire ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie. Ces informations doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'action de formation, et il doit y être répondu de bonne foi.

Article 3 – Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

Odynéo Formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires pendant la formation (salle de cours, locaux administratifs, parkings, vestiaires...).

SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 4 – Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans les lieux de formation, ainsi qu'en matière d'hygiène. Lorsque la formation se déroule dans un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Chaque stagiaire doit veiller à respecter les consignes imposées par Odynéo Formation ou le formateur, s'agissant notamment de l'utilisation du matériel mis à disposition.

Article 5 – Utilisation des outils et du matériel

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel et/ou outils qui lui serait confiés dans le cadre de sa formation. Le matériel mis à disposition des stagiaires doit être utilisé conformément à son objet et de ce fait toute utilisation à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite.

Toute anomalie dans le fonctionnement des outils et du matériel ou tout incident doivent être portés immédiatement à la connaissance du formateur et d'Odynéo Formation.

Article 6 – Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et issues de secours sont affichés dans les locaux d'Odynéo Formation au 106 rue Jean FOURNIER 69009 LYON. Le stagiaire se doit d'en prendre connaissances.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité d'Odynéo Formation ou des services de secours. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter Odynéo Formation.

Article 7 – Boissons alcoolisées et drogues

Est formellement interdite l'introduction et la consommation de drogues ou de boissons alcoolisées dans les locaux.

Est formellement interdit aux stagiaires de pénétrer et séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues dans les locaux.

Article 8 – Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte d'Odynéo Formation.

Article 9 – Accident

Le stagiaire victime d'un accident à l'occasion ou en cours de formation ou tout témoin de cet accident doit immédiatement le porter à la connaissance d'Odynéo Formation.

Le responsable d'Odynéo Formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : DISCIPLINE GÉNÉRALE

Article 10 – Horaires, absences et retards

Article 10.1. – Horaires de formation

Les horaires de formation sont fixés par Odynéo Formation qui en informe les stagiaires par tout moyen adapté. Le non-respect des horaires fixés peut faire l'objet d'une sanction prévue par le présent règlement intérieur.

Article 10.2. – Absences ou retards

Les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation, sauf circonstances exceptionnelles.

En cas d'absence ou de retard, le stagiaire se doit d'en avertir Odynéo Formation et s'en justifier. Odynéo Formation informera immédiatement le financeur (employeur, administration, OPCO ...) de cet évènement.

Tout absence ou retard non justifié par des circonstances particulières est susceptible de faire l'objet d'une sanction disciplinaire prévue par le présent règlement.

De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire, dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics, s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 10.3. – Formalisme attaché au suivi de la formation

Il est demandé au stagiaire de renseigner et signer la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. Il s'engage également à compléter le questionnaire de satisfaction qui lui sera remis à l'issue de la formation.

À l'issu de l'action de formation, le stagiaire se voit remettre une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur ou à l'organisme qui finance l'action.

Article 11 – Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation expresse d'Odynéo Formation, le stagiaire ne peut :

- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation ;
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ;
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

Article 12 – Tenue

Le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte. Des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être édictées et transmises au stagiaire pour des formations exposant ce dernier à des risques particuliers en raison de l'espace de formation ou des matériaux utilisés.

Article 13 – Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

Article 14 – Sanctions disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet d'une sanction prononcée par le directeur d'Odynéo Formation ou son représentant.

Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans la formation ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit. (Art. R6352-3 du code du travail)

Étant rappelé que les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Ainsi, selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister en :

- un rappel à l'ordre ;
- un avertissement écrit ;
- une mesure d'exclusion temporaire de la formation ;
- une mesure d'exclusion définitive.

SECTION 4 : REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

Article 16 – Élection et scrutin

Lorsqu'un stage a une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours.

Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, à l'exclusion des détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

Le scrutin se déroule pendant les heures de formation. Il a lieu au plus tôt vingt heures et au plus tard quarante heures après le début de la formation. En cas d'impossibilité de désigner les représentants des stagiaires, Odynéo Formation dresse un procès-verbal de carence, qu'il transmettra au préfet de région territorialement compétent.

Article 17 – Mandat et attribution

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer à la formation.

Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions précédemment énoncées.

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du présent règlement intérieur.

SECTION 5 : PUBLICITÉ ET ENTRÉE EN APPLICATION

Article 18 – Publicité

Le présent règlement est porté à la connaissance des stagiaires. Il est affiché dans les locaux d'Odynéo Formation.

Article 17 – Entrée en application

Il entre en application à compter du : 01/06/2021

Fait à LYON le 28/05/2021

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - DÉSIGNATION

Odynéo Formation est un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au **20 boulevard de Balmont - 69009 Lyon**. Odynéo Formation met en place et dispense des formations intra-entreprises et inter-entreprises, à Lyon et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

2 - OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent aux prestations de formation effectuées par Odynéo Formation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès d'Odynéo Formation implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes CGV. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

3 - PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre d'Odynéo Formation. Le règlement doit être effectué à 30 jours fin de mois après réception de la facture.

En cas de financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement devra être communiqué au moment de l'inscription. Dans le cas où Odynéo Formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au Client.

4 - DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque formation intra, un devis est dressé par Odynéo Formation au Client. Ce dernier s'engage à retourner un exemplaire dûment renseigné, daté, signé, tamponné, avec la mention « bon pour accord » à Odynéo Formation par courrier postal ou mail.

À l'issu de toute action de formation, Odynéo Formation remet une attestation de présence au Stagiaire.

À l'issue de la prestation, une facture est adressée au Client (ou à l'organisme payeur désigné par le client), avec les attestations de présence et les évaluations de formation.

5 - DÉBIT ET REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

En cas de dédit signifié par le Client à Odynéo Formation au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation, Odynéo Formation offre au Client la possibilité de remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO.

6 - CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION

6.1. – Annulation du fait du client

Toute action de formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par Odynéo Formation.

L'annulation d'une session de formation est possible, à condition de le faire **au moins 10 jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus**. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse odyneo-formation@odyneo.fr

En cas de demande d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrés avant la date de la formation, Odynéo Formation se réserve le droit de facturer une pénalité d'annulation correspondant à 25 % du coût total de l'action de formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrés avant le début de la formation, Odynéo Formation se réserve le droit de facturer une pénalité d'annulation correspondant à 100 %

du coût total de l'action de formation.

6.2. – Annulation du fait d'Odynéo Formation

En cas de force majeure, Odynéo Formation ne pourra être tenu pour responsable à l'égard de son Client.

7 - EFFECTIF ET ANNULATION

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

Le Client s'engage à remettre la liste des participants au moins 30 jours avant le début de l'action de formation.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, Odynéo Formation se réserve la possibilité d'annuler ou reporter la formation jusqu'à 30 jours de la date prévue de ladite prestation et ce sans indemnités.

8 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique ...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès d'Odynéo Formation. Le Client ainsi que le Stagiaire s'engagent à ne pas utiliser, reproduire, transmettre, résumer ou exploiter tout ou partie de ces documents, en vue notamment de l'organisation ou de l'animation de formations.

9 - DESCRIPTIF ET PROGRAMME DES FORMATIONS

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit

de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

10 - CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

Odynéo Formation, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Odynéo Formation au Client.

11 - CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

Les informations à caractère personnel communiquées par le Client à Odynéo Formation, notamment via les différents formulaires ainsi que la convention de formation, sont utilisées par Odynéo Formation uniquement dans le cadre de la mise en oeuvre de l'action de formation. Ces informations ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant. Le client pourra exercer ce droit en écrivant à : **Odynéo Formation - 20 Boulevard de Balmont 69009 LYON** ou par voie électronique à : odyneo-formation@odyneo.fr

12 - DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les Conditions Générales de Vente détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la prestation, et à défaut d'accord amiable, seul le tribunal de commerce de Lyon sera compétent.

Fait à LYON, le 28.05.2021

Odynéo Formation,
Représenté par Mme Valérie LÔCHEN,
Directrice Générale

BULLETIN D'INSCRIPTION

À adresser par courrier au siège administratif, ou par courriel.

INTITULÉ DE L'ACTION DE FORMATION OU DU PROGRAMME :

.....

CODE ACTION OU PROGRAMME :

.....

DATES :

.....

INFORMATIONS RELATIVES AU STAGIAIRE ET À L'ESSMS :

Nom :

Prénom :

Fonction occupée :

Courriel :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Nom de l'établissement ou service employeur :

.....

Nom du responsable :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

• **Prise en charge de la formation dans le cadre de la formation continue :**

Je joins un acompte de 25% et accepte les modalités en cas d'annulation.

Date, signature et cachet de l'employeur :

• **À titre individuel :**

Date et signature du demandeur valant engagement à couvrir les frais de formation :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par Odynéo Formation pour l'inscription des stagiaires et le suivi de formation. Elles sont destinées uniquement à Odynéo Formation et ne sont pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Odynéo Formation.

Odynéo Formation

Siège administratif :

20 boulevard de Balmont - 69009 LYON

Locaux de formation :

106 rue Jean Fournier - 69009 LYON

www.odyneo.fr

04 72 52 13 53

nicole.patenotte@odyneo.fr

Déclaration activité : 82690270269

POUR SE RENDRE À ODYNÉO FORMATION

106 rue Jean Fournier - Duchère Château - Lyon 9
04 72 52 13 53

Depuis la rue Marietton – direction Tassin :

- Prendre au feu à droite avant la boulangerie Moulin de Païou, direction la Duchère-le plateau.
- Monter tout droit par le Bd de la Duchère.
- Au troisième feu tourner à gauche, rue du Château de la Duchère.
- Rouler environ 300 m et tourner à gauche pour prendre la rue Jean Fournier.
- Passer sous le porche d'un immeuble. Odynéo Formation se trouve sur votre droite (avec les locaux de la Halte-Garderie et du CAMSP).

Par le périphérique Nord (TEO) :

- Sortie Porte de Vaise, prendre la direction Vaise Centre.
- À la station ESSO, tourner à droite rue de Saint Simon.
- Au premier feu prendre à droite la rue Laure Diebold, et remonter le Boulevard de Balmont.
- Au deuxième feu tourner à gauche, rue du Château de la Duchère.
- Rouler environ 300 m et tourner à gauche pour prendre la rue Jean Fournier.
- Passer sous le porche d'un immeuble. Odynéo Formation se trouve sur votre droite (avec les locaux de la Halte-Garderie et du CAMSP).

En métro et bus depuis gare Part-Dieu :

- Métro ligne B direction Stade de Gerland
- Changer à Saxe Gambetta
- Prendre ligne D direction Gare de Vaise (terminus)
- Station Gare de Vaise
- Prendre le Bus C 14 direction Les Sources
- Descendre à l'arrêt Duchère Château

Si vous venez en voiture, nous vous remercions de vous garer à l'extérieur car il n'y a pas de places de parking réservées aux stagiaires à l'intérieur du site. Pour des raisons de sécurité, ne pas stationner sur le chemin d'accès à l'établissement.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas autorisé de fumer dans l'enceinte du site, celui-ci accueillant un établissement et service pour enfants. Vous ne pouvez fumer qu'au-delà des grilles.

Nous vous remercions de ne pas utiliser les petites poubelles situées dans le jardin, des poubelles sont à votre disposition dans le centre de formation.

Odynéo Formation

Siège administratif :
20 boulevard de Balmont - 69009 LYON

Locaux de formation :
106 rue Jean Fournier - 69009 Lyon

www.odyneo.fr

04 72 52 13 53

nicole.patenotte@odyneo.fr

Déclaration activité : 82690270269

